

Cette conformation du cheval *près de terre* est donc favorable à la vitesse et à la puissance d'allures, puisqu'elle entraîne le développement de l'épaule et de l'avant bras, apanage des chevaux vites. Sanson ajoute :

Dans la nature on ne rencontre point non plus d'avant bras trop longs, de genoux, de jarrets trop larges, trop exempts de tares osseuses, ni de canons trop courts, dont les tendons soient trop nets, trop volumineux et trop détachés de l'os, qui n'est jamais davantage d'une épaisseur exagérée.

De tout cela, nous dit Jacques, nous pouvons conclure qu'un cheval *près de terre* sera un cheval bien constitué, vigoureux, endurant, résistant à la fatigue et même un cheval vite. Cherchons donc à produire des chevaux *près de terre*.

JACQUES.

Le sel comme condiment dans la nourriture des animaux à l'étable.

A propos de l'élève et de l'engraissement du bétail, nous signalons ici les expériences de M. May, autrefois professeur d'un institut agronomique, sur le sel employé comme assaisonnement dans la nourriture des animaux domestiques : 1o. deux à trois onces de sel augmentent l'appétit des bœufs et des vaches, et si on augmente leur ration, ils augmentent de volume ; 2o. de fortes doses de sel, continuées pendant un certain temps, produisent une exubérance vitale chez les bœufs et les vaches à l'engrais, augmentent leur poids et leur volume et donnent à leur peau plus de finesse et de luisant ; 3o. les vaches nourries avec du mauvais fourrage maigrissent moins vite si on y mêle du sel ; 4o. des bœufs bien nourris à l'engrais se ressentent peu de l'adjonction de sel à leurs aliments, mais le sel paraît influer sur l'augmentation du suif ; 5o. les vaches bien nourries peuvent se passer de sel, surtout quand on les soumet au passage de la peau comme les chevaux ; 6o. le sel est plutôt nuisible qu'utile aux animaux soumis au régime du vert.

Les expériences de M. May confirment ce que d'autres agronomes ont énoncé avant lui, que le sel à moyennes ou petites doses n'a d'effet favorable, pour les animaux, que lorsque leur nourriture n'en contient pas ou n'en contient que peu.

Choses et autres.

Prix du fromage sur les marchés de Montréal.—Nous lisons dans le *Prix courant* : " Sans être précisément en baisse, le marché de Montréal a perdu de sa fermeté. Les nouvelles de l'Ouest indiquent un ralentissement dans l'activité et plus de réserve chez les acheteurs. Les marchés d'hier (lundi) n'ont pas dépassé 8½c. pour les meilleures marques de l'Ouest d'Ontario ; les fromageries persistant à demander 9c. pour les plus fins, il n'y a eu que peu de transactions.

" Quant au fromage de la province, connu sur la place comme français (*french-cheese*), nous avons connaissance de quelques ventes, samedi, de petits lots à 8½c. Hier, un lot de fromage coloré arrivé par le *Trois-Rivières* a dû être payé 8½c., mais aujourd'hui nous ne croyons pas qu'on puisse obtenir plus de 8½c. pour coloré très fin, et de 8 à 8½c. pour blanc, suivant qualité.

" Nous avons remarqué que les quelques lots de fromage français mis sur notre marché depuis l'ouverture de la saison ont été de meilleure qualité que l'année précédente et ont presque tous été classés comme *fine* ou *finest*. Nous ne pouvons qu'en féliciter nos fromagers et les exhorter à persévérer dans cette voie ; avec la pratique, l'étude et le soin, nos fabricants

ont assez d'intelligence pour arriver en peu de temps à faire du fromage de première qualité et commandant d'aussi hauts prix que celui du Haut-Canada.... "

Effet salutaire du sel dans le rendement du lait chez les vaches laitières.—Voici ce que dit à ce propos le professeur E. W. Stewart :

" Il est très important de donner du sel aux vaches dans le but d'augmenter chez elle la production du lait. On place à cet effet, à la portée de ces dernières, un morceau de sel gemme qu'elles lécheront à loisir ; il est certain qu'elles n'en prendront pas plus qu'il leur en faut : en général elles n'en prendront guère plus que de deux à quatre onces en moyenne. Plusieurs cultivateurs prétendent qu'il est avantageux de donner aux vaches une plus grande quantité de sel que celle ci-dessus mentionnée, afin de forcer les vaches laitières à boire beaucoup ; car beaucoup d'expériences prouvent que plus une vache boit plus elle donne de lait.

" On peut citer à ce sujet l'expérience de M. Dancel qui dit, dans un rapport présenté à l'Académie des Sciences à Paris, que des vaches ne donnant que deux à trois pots de lait par jour, lorsqu'elles étaient nourries au sec et ne buvaient que la quantité d'eau qu'elles avaient habitude de boire, ont donné trois à quatre pots de lait lorsqu'on a mouillé leur fourrage et qu'on leur a donné du sel pour les inciter à boire. M. Dancel prétend qu'une vache qui ne boit que trois à quatre gallons d'eau par jour, ne donnera guère plus que deux ou trois pots de lait, tandis qu'une vache qui consomme six gallons et plus d'eau, donnera le moins de quatre à six pots de lait journellement. La conclusion de tout ce qui précède, c'est que le cultivateur qui veut augmenter la production du lait chez ses vaches laitières, doit mettre à la portée de ses dernières un morceau de sel gemme, *sel en pierre*, et s'assurer si elles peuvent toujours étancher leur soif à satiété. " —Traduction empruntée à " *La Presse* " de Montréal.

RECETTES

Destruction des limaces.

On étend sur des planchettes de bois, de la vieille graisse ou du beurre rance, et l'on met ces planchettes dans le jardin potager. Le lendemain les limaces sont toutes rassemblées sur ces planchettes et l'on n'a plus, avant le lever du soleil, qu'à les recueillir et à précipiter les limaces dans l'eau bouillante. Pendant la journée on retourne les planchettes pour que la préparation ne sèche pas. Le soir venu on les remet.

Manière de préserver les chaussures de l'humidité.

On les fait tremper pendant quelques heures dans une eau de savon épaisse. L'eau savonneuse pénètre le cuir et y forme un acide gras qui empêche l'eau et l'humidité d'y pénétrer.

Terre à vendre à Ste Hélène de Kamouraska

A vendre une terre de vingt arpents de long sur douze arpents de large, avec maison et grange dessus construites, située dans la paroisse de Ste Hélène de Kamouraska, à trois milles de l'église et de la station du chemin de fer intercolonial. La plus grande partie de cette terre est en bon état de culture et le reste en bois. Dans une année moyenne, on y récolte de 15 à 20 mille bottes de foin, ce qui est un avantage pour celui qui veut se livrer à l'élevage du bétail ou à l'industrie laitière.

S'adresser au propriétaire

JOSEPH ROY dit DESJARDINS,

Marchand à Ste Anne de la Pointe.

21 juin 1888.

Demande d'emploi comme sacristain.

Un jeune homme de 26 ans, non marié, désirerait de l'emploi comme sacristain, dans une église de ville ou à la campagne. Il est entièrement qualifié pour cet emploi et pourrait fournir des certificats de bonne conduite. S'adresser, par lettre, au bureau de la *Gazette des Campagnes*.

21 juin 1888.—1